

Conducteur·trice d'Installation et de Machines Automatisées



Date de dernière mise à jour 30 avril
2024



Formation éligible au CPF

Métier

Le·la conducteur·trice d'installations et de machines automatisées assure la **production de produits conformes en qualité, quantité, coûts et délai**, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement et des procédures définies par l'entreprise.

Durée et organisation

Formation continue

- ▶ **Durée** : 6 mois | 880 heures dont 600 heures au centre et 280 heures en entreprise
- ▶ **Stages** : 2 périodes en entreprise sont prévues



Lieu | Date

LORIENT | Du 27/05/2024 au 04/12/2024

LORIENT | Du 04/11/2024 au 23/05/2025

PLÉRIN | SAINT-BRIEUC | Du 04/11/2024 au 23/05/2025

Objectif de la formation

Admission

Public

- ▶ Les personnes de moins de 26 ans en recherche d'emploi.
- ▶ Les personnes de plus de 26 ans et +, inscrites à Pôle Emploi.

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Savoirs généraux : lire, écrire, compter

Qualités appréciées : maintenir son attention dans la durée, dextérité, goût de la précision, polyvalence, respect des normes et consignes.

Bon à savoir : l'apprenant doit être capable de travailler en équipe et en horaires décalés.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Information collective | Dossier de candidature
Positionnement | Entretien Individuel

- ▶ Connaître les dates des prochaines sessions d'informations collectives et de recrutement

ICI.

Délais d'accès

Les processus d'intégration sont organisés 3 mois

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ préparer, lancer et arrêter une installation de production automatisée équipée ou non de robots,
- ▶ conduire une installation de production automatisée équipée ou non de robots.

SECTEURS CONCERNÉS

Mécanique, plasturgie, sidérurgie, métallurgie, électronique, agroalimentaire, textile, aéronautique, automobile, équipement électrique, meuble, travail temporaire...

Programme

BLOC 1 | Préparer, lancer et arrêter une installation de production automatisée équipée ou non de robots | 184h

- ▶ Préparer et approvisionner le poste de travail et les équipements périphériques
- ▶ Démarrer, mettre en cadence et arrêter une installation de production
- ▶ Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles dans un secteur de production

BLOC 2 | Conduire une installation de production automatisée équipée ou non de robots | 224h

- ▶ Surveiller et réaliser les opérations de production
- ▶ Contrôler les produits fabriqués
- ▶ Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau et de nettoyage d'une installation de production
- ▶ Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles dans un secteur de production

MODULE OPTIONNEL | Travailler dans un environnement Agro-Alimentaire | 35h

- ▶ Connaissance du process agro-alimentaire
- ▶ Les bonnes pratiques de la fabrication agro-alimentaire HACCP

BLOC TRANSVERSAL | 157h

- ▶ Prévenir les risques liés à l'activité physique (gestes et postures)
- ▶ S'approprier les outils bureautiques
- ▶ Accompagner le projet de formation
- ▶ Exploiter les périodes en entreprise
- ▶ Maîtriser les techniques de recherche d'emploi
- ▶ Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'égalité professionnelle
- ▶ Favoriser le développement durable
- ▶ Accompagner à la certification

avant le démarrage des sessions de formation. Les sessions sont définies par le financeur et consultables sur le site du Gref.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

- ▶ Demandeur d'emploi : formation gratuite (financée par la Région Bretagne et le Fonds Social Européen), aide financière possible selon critères définis par la région Bretagne (nous consulter).



- ▶ Salarié.e : des financements sont possibles selon les situations (CPF, CPF Projet de Transition Professionnelle, plan de formation de l'employeur, CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle, CFP,...).

Nos conseillers vous accompagnent dans le montage financier de votre projet de formation.

*En savoir + sur les dispositifs spécifiques aux demandeurs d'emploi **ICI**.*

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

2 PÉRIODES ENTREPRISE

- ▶ STAGE 1 | 4 semaines | 140h
 - ▶ Découvrir l'entreprise, son organisation, sa production, ses contraintes, ses cadences...
 - ▶ Mettre en pratique les connaissances informatiques acquises en centre
 - ▶ Appréhender le métier et ses conditions d'exercice en situation réelle
 - ▶ Mettre en application les premiers acquis de la formation
 - ▶ Acquérir des savoirs et savoir-faire professionnels de base
 - ▶ S'entraîner à l'exercice du métier en situation réelle
- ▶ STAGE 2 | 4 semaines | 140h
 - ▶ Mettre en œuvre en situation professionnelle sur la ligne de production en mode normal et en mode dégradé, une production en série de pièces finies ou de sous-ensembles
 - ▶ Proposer sa candidature

CONCRÈTEMENT

Sur la machine ou l'installation de production, le·la conducteur·trice assure tout ou partie des tâches suivantes :

- ▶ préparation du poste de travail
- ▶ approvisionnement en matières, composants, contenants et consommables
- ▶ mise en fonctionnement des robots et des équipements périphériques
- ▶ démarrage, lancement et arrêt
- ▶ éventuellement, montage et démontage des outillages
- ▶ conduite par la surveillance et la régulation des paramètres de fabrication
- ▶ réalisation d'opérations de fabrication
- ▶ contrôle et traçabilité des produits fabriqués
- ▶ maintenance de premier niveau
- ▶ nettoyage des outillages et des moyens de production
- ▶ proposition d'amélioration technique ou organisationnelle

BON À SAVOIR

Le·la conducteur·trice de machines travaille en atelier de production dans des entreprises de taille, d'organisation et de secteur d'activités variables. Il·elle intervient sur une machine automatisée ou sur une installation composée de machines automatisées de production, souvent équipées de robots de chargement-déchargement-transfert de pièces et d'équipements périphériques tels que des bols vibrants, des moyens de marquage, des fours de chauffe, des moyens de conditionnement. Un système de supervision, quelquefois situé dans une salle de commande centralisée, aide à la conduite de l'installation, à la surveillance des paramètres de fonctionnement et affiche certains résultats de production.

Les conditions de travail sont fonction de l'activité industrielle. Les horaires sont en

Modalités d'évaluation et d'examen

Modalités d'évaluation

- ▶ Exercices pratiques et théoriques

Modalités d'examen

Les candidats·es sont présentés·ées aux épreuves générales et techniques du **TITRE PRO Conducteur·trice d'Installations et de Machines Automatisées**.

- ▶ Mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont | 1h30
- ▶ Entretien technique | 15mn
- ▶ Questionnaire professionnel | 30mn
- ▶ Dossier professionnel et annexes éventuelles
- ▶ Résultats des évaluations passées en cours de formation
- ▶ Entretien final avec le jury | 20 mn

Durée totale de l'épreuve pour le candidat | 2h35

À NOTER : Accompagnement en cas d'échec à la certification

En cas d'échec à la certification, il est prévu un accompagnement par l'équipe pédagogique afin de permettre au stagiaire de se présenter à nouveau à la certification. Il est également prévu de prendre contact avec son prescripteur, afin de permettre un accompagnement global du stagiaire qui réduira les facteurs d'échec au deuxième passage de la certification. Par ailleurs, nous validons, dans le livret de suivi individuel de formation, les compétences acquises. Ce document constitue un volet de son portefeuille de compétences.

Validation

Titre Professionnel Conducteur·trice d'Installations et de Machines Automatisées

- ▶ Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP)
- ▶ Code RNCP* : **37398**
- ▶ Certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 13-04-2028

Le titre professionnel est composé de plusieurs blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

- ▶ BLOC 1 | Préparer, lancer et arrêter une installation de production automatisée équipée ou non de robots
- ▶ BLOC 2 | Conduire une installation de production automatisée équipée ou non de robots

La formation peut être validée totalement ou

équipes postées, par roulement ou fixes. Seul•e ou dans une équipe, il•elle travaille sous la responsabilité de son hiérarchique, à qui il•elle rend compte de son activité et l'informe de tout incident. Il•elle se doit d'appliquer les règles, consignes, procédures et modes opératoires.

L'exécution des tâches s'effectue le plus souvent debout avec des déplacements fréquents autour de l'installation de production.

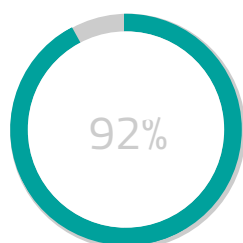
Le port d'équipements de protection individuelle tels que des chaussures de sécurité, un vêtement de travail et des protections anti-bruit est obligatoire.

Le poste requiert parfois la maîtrise de la conduite d'engins de manutention de type gerbeur ou chariot élévateur. Une homologation de type CACES est appréciée pour la tenue de l'emploi. Aucune habilitation technique particulière n'est requise. Toutefois, certaines entreprises requièrent les habilitations électriques pour non électricien BS et BE Manœuvre pour tenir l'emploi.

L'utilisation de terminaux informatiques, d'écrans tactiles est nécessaire. De plus en plus, des moyens numérisés de type tablettes, vision 3D sont présents au poste de travail.

Indicateurs de performance

► Réussite à l'examen :



► Insertion globale :



60 %

► Satisfaction stagiaire :



100 %

- Taux de poursuite d'étude : 0 %
- Taux insertion professionnelle : 60%
- Taux d'interruption : 7%
- Nombre d'apprenants formés : 14 stagiaires formés en 2023 en Qualif Emploi filière Pilotage de systèmes industriels

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

Indicateurs mis à jour le 01/07/2024

partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

En plus de la certification

- Module optionnel Agro-Alimentaire

*Répertoire National de la Certification Professionnelle

Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

- **Passerelles possibles (niveau 3 | CAP-BEP)**
 - TITRE PRO EM - Electromécanicien•ne de maintenance industrielle
- **Poursuites possibles (niveau 4 | BAC)**
 - Technicien•ne de Production Industrielle
 - TITRE PRO TPI - Technicien•ne de Production Industrielle en alternance
- **Exemples de métiers**
 - Conducteur•trice de machines, de lignes, d'installations, pilote de production automatisée...

Contacts

- PLÉRIN | Erwan PAPON | 06 76 78 81 52
- BREST | Céline MONNIER | 07 61 53 34 92
- QUIMPER | Karine PELLÉ | 06 74 79 45 41
- BRUZ | REDON | Isabelle ROBE | 06 77 62 89 55
- VITRÉ | Benoît LEBRAS | 06 62 17 36 66
- LORIENT | Martine HUIBAN | 06 68 67 04 47

A noter

Dispositif Région Bretagne



QUALIF Emploi

Cette formation est également proposée dans le cadre de contrats d'alternance. [En savoir +](#)